

N° 42
Delherm Marie
Josephine Adolphe

Le Mercredi huit Cent sixante deux
et le quinze juillet à dix heures de matin, Pardevant
Nous Louis Boudet Maire officier de l'Etat Civil de la
Commune de Montmiral Souverain, et compare Antoine
Delherm, Condamner age de trente neuf ans, demeurant à Montmiral
lequel nous a présenté un enfant de sexe féminin né audit
Montmiral le matin à six heures, de lui de Sarant, et de Anne
Benabens sa épouse sans profession, age de quarante un
ans demeurant avec lui, et auquel il a de son Causin Donner
les prénoms de Marie Josephine Adolphe, Prêtre et Avoué
Jean Antoine Bertrac, Coiffeur age de trente un ans, et
Jean Antoine Montagut Limonadier age de cinquante sept ans
demeurant tous deux à Montmiral, Nos parents de compareant
A par lui amenés, qui ont ainsi que le Père signé avec nous le
présent acte, après lecture de ce qui suit.

La fille légitime
en date de
après avoir
qu'il est
de Rouel
matrimonialement
à son mariage
avec son épouse
après le mariage
P. de
de

Antoine Montagut
Bertrac Adolphe

N° 43
Dumas Marie
Anne
fille légitime

Le Mercredi huit Cent sixante deux
et le dix huit juillet à neuf heures de matin, Pardevant Nous
Louis Boudet, Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de
Montmiral Souverain, et compare Jean Antoine Dumas, mitayer
age de trente deux ans, demeurant aux Combis Commune de Montmiral,
lequel nous a présenté un enfant de sexe féminin né audit lieu
de Combis le matin à trois heures, de lui de Sarant, et de Marie
Cagna sa épouse, sans profession age de vingt sept ans,
demeurant avec lui, et auquel il a de son Causin Donner les prénoms
de Marie Anne, Prêtre et Avoué, Pierre Moulis tailleur
de habits age de trente sept ans, et Caliste Daumery, Praticien
age de vingt huit ans demeurant tous deux à Montmiral, qui ont
après lecture signé avec nous le présent acte de ce qui suit, le Père ainsi
requis de signer a refusé de le faire.

Daumery et Moulis

N° 44
Gardes Louis
Henri Albert
général, légitime

Le Mercredi huit Cent sixante deux
et le vingt neuf juillet à huit heures de matin, par devant
Nous Louis Boudet, Maire officier de l'Etat Civil de la Commune
de Montmiral Souverain, et compare François Gardes
propriétaire cultivateur vicul, père de l'enfant
de Montmiral, lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin
né audit Montmiral hier le vingt huit de courant à huit
heures, de son de son Causin Camille Gardes son fils
d'habit de Tabac, age de trente cinq ans, absent momentanément
et de Virginie Rogues épouse de ce dernier, sans profession,
age de vingt un ans, demeurant ensemble audit Montmiral
et auquel le compareant nous a de son Causin de son
les prénoms de Louis, Henri, Albert, présent et légitime
Caliste Daumery Praticien age de vingt huit ans et Lucien
Petit époux age de vingt huit ans, compareants de l'enfant,
demeurant tous deux à Montmiral, amenés par le compareant

Daumery